

Point Fourrages



Calendrier fourrager

Départ en végétation

Epis 5 cm

Début épiaison

Début floraison

floraison

200 – 220 °C
(base janvier)

300 – 350 °C
(base février)

500 – 550 °C
(base février)

700 – 800 °C
(base février)

1000 °C
(base février)

1200 °C
(base février)

Apport d'azote

Mise à
l'herbe

Fin du
déprimage

Fauche
précoce

Foin
précoce

Foin
moyen



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1 ^{er} janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	135	272
Chateau-Chinon	598	211	235
Clamecy	215	114	274
Dun les Places	598	206	214
Lormes	485	163	270
Luzy	300	168	259
Montigny en Morvan	285	155	257
Nevers	175	130	268
Prémery	260	165	261

Données météo 19 mars 2023 (source MétéoFrance)

Les précipitations et la douceur ont permis à la pousse de l'herbe de démarrer. Même si celle-ci est encore timide, elle est bien réelle et les vulpins sont en train d'épier dans les zones les plus précoces. Certaines parcelles disposent de hauteurs d'herbe déjà conséquentes, supérieures à 7 cm. Dans ces conditions la mise à l'herbe doit avoir lieu sans attendre, sous peine d'être rapidement dépassé. À l'inverse, dans les prairies plus tardives (moins bien exposées ou plus en altitude) la mise à l'herbe va devoir attendre encore quelques jours.

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination
des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale d'amélioration agricole et rural CASDAR
LIBRE
AGRICOLE
FRANCAIS

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE



Déprimage des parcelles de fauche

Le déprimage est la pratique qui consiste à faire pâturer les parcelles de fauche en début de saison, lorsque la production d'herbe des pâtures ne suffit pas à satisfaire les besoins des animaux. Il permet de favoriser le tallage et de retarder la pousse de l'herbe sans trop impacter le rendement en fauche de la prairie, à condition que les animaux ne sectionnent pas les épis. Si c'est le cas, on parle alors d'étêtage. Dans cette situation, la plupart des graminées étant non remontantes (elles n'épient qu'une fois dans l'année), les repousses seront uniquement feuillues. On obtiendra alors une herbe avec une bonne valeur alimentaire mais le rendement, en cas de fauche, sera diminué. En pratique, l'étêtage est donc à mettre en œuvre dans les pâtures, afin d'éviter d'offrir aux animaux une herbe avec la meilleure valeur alimentaire possible. Pour y parvenir, il faut que les animaux aient pâturé l'ensemble de la surface avant 700°C cumulés depuis le 1^{er} février.

Pour ne pas prendre le risque d'étêter une prairie destinée à la fauche, il faut retirer les animaux suffisamment tôt : la date limite se situe aux environs de 500/550°C cumulés depuis le 1^{er} février. C'est à partir de ce cumul que l'épi des graminées commence sa montée dans la gaine et risque par conséquent d'être sectionné.



Mise à l'herbe : soigner la transition alimentaire

Lorsque la quantité d'herbe disponible est suffisante (8 à 10 cm à l'herbomètre, soit herbe à hauteur de la cheville), le pâturage peut démarrer, notamment pour les jeunes animaux. Le passage d'une ration fibreuse et pauvre en sucres et en azote à de l'herbe jeune, très riche en eau et en azote peut entraîner des risques métaboliques importants, qui peuvent occasionner des troubles digestifs voire des avortements sur des femelles gestantes. Du fourrage fibreux sec (paille ou foin grossier) à disposition permet d'améliorer le transit et donc la valorisation de l'herbe en permettant au système digestif de s'adapter.

L'herbe de printemps est riche en vitamines mais pauvre en certains oligo-éléments (iode, magnésium et sélénium). Les apports d'oligo-éléments (sous forme bolus ou à lécher) sont à maintenir, en plus du sel, pour éviter tout risque métabolique (tétanie d'herbage notamment).